

# Modalités de rapport de stage et de la soutenance orale

## Rapport

Un rapport de stage est un document qui se prépare dès le début du stage. L'exposé principal doit se situer dans une dimension de l'ordre de **20 pages** (sans les annexes). Votre jury privilégiera la qualité au volume.

Il doit contenir :

- Une introduction
- Une première partie relative à votre stage d'observation dans laquelle vous devez :
  - ✓ présenter l'école dans laquelle vous avez effectué votre stage
  - ✓ expliquer la place des sciences dans l'école d'accueil (Avez-vous assisté à une leçon de sciences, avez-vous vu des sciences dans les cahiers, des schémas d'expériences, s'agit-il de sciences expérimentales, les enfants ont-ils manipulé, quel matériel est à disposition dans l'école, dans les classes, les enseignants utilisent-ils des manuels, y a-t-il une répartition des sujets de sciences dans l'école, dans les cycles ? ...)
- Une seconde partie relative au stage d'application dans laquelle vous présentez :
  - ✓ un tableau synthétique de chaque séance : objectifs de la séance, déroulement, analyse (difficultés rencontrées)
  - ✓ les fiches de préparation de chaque séance : compétences demandées par les programmes, le déroulement prévu ainsi qu'une analyse de chaque séance en spécifiant le temps réel des activités des enfants et les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre des activités et dans quelles mesures vous avez tenu compte des difficultés rencontrées pour la préparation des séances suivantes.
- une conclusion
- Les annexes : traces écrites des enfants permettant de voir l'évolution des concepts étudiés.

## Soutenance orale

Les étudiants présentent le travail effectué en classe en s'appuyant sur les posters réalisés avec les élèves.

**Temps de présentation : 15 min + 10 min de questions**

Ils sont jugés sur la qualité (fond et forme) des posters présentés, sur la qualité de leur prestation orale (expression, réponse aux questions, esprit de synthèse ...) ainsi que sur l'appropriation du sujet.